

Avenant

Règlement du jeu « Salons fibre Vialis »

Échéances du salon Made in Alsace à Hésingue

Le présent avenant au règlement du jeu « Salons fibre Vialis », déposé à l'Étude de Maîtres Laurence RANOUX-ORSAT & Franck CHRISTOPHE – Huissiers de justice associés – 10 rue du Triangle – 68000 COLMAR, clarifie les différentes échéances pour le « Jeu » organisé dans le cadre du Salon Made in Alsace 2025 organisé à Hésingue :

- Dates du salon : du 8 au 9 novembre 2025
- Gagnant tiré au sort avant le 14 novembre 2025
- Mail d'annonce au gagnant envoyé avant le 18 novembre 2025
- Confirmation par le gagnant de son adresse postale par mail avant le 5 décembre 2025
- Passée la date du 5 décembre 2025, le lot sera considéré comme perdu.

